

## **Notre compte-rendu**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2020**

**1. le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité**

**2. BESOINS EN CONTRACTUELS POUR 2021**

Afin de couvrir les activités péri-scolaires et couvrir le départ d'un CDD non reconduit, il est demandé au conseil municipal de se prononcer pour le recrutement de 6 contractuels à temps partiel représentant 2 effectifs temps plein.

**Le conseil municipal donne son accord**

**Notre commentaire :**

**Le budget de la commune de Martel est « plombé » par la masse salariale importante héritée des mandats antérieurs à 2014, en particulier par les moyens nécessaires à l'encadrement du temps de cantine scolaire.**

**3. AVENANT VVF GLUGES**

Le conseil municipal a validé un avenant afin de prolonger le contrat du VVF jusqu'au 31 octobre 2021 (date de fin d'exercice pour VVF Villages).

**Adopté à l'unanimité**

**4. AVENANT CONTRACTUALISATION INDEMNISATION COVID-19 / DELEGATION DE COMPETENCE A O2 SCOLAIRE**

La Région, dans le cadre à la fois de l'ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020 et de l'article 6 alinéa 3 du code de la commande publique, a décidé d'indemniser les organisateurs de transport scolaire pendant la durée de suspension des services à hauteur de 80% du coût journalier.

**L'avenant proposé est validé par le conseil municipal**

**5. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION DE L'EAU POTABLE DE LA REGION DE MARTEL**

Le projet de convention est adopté par le conseil municipal, il est valable un an pour un loyer mensuel de 300 + 50 euros de charges.

**6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION SO'ART**

Le projet de l'association s'appuie sur la filière bois et envisage une exposition d'oeuvres imposantes dans Martel. Le budget global est basé sur une dizaine d'oeuvres mais la crise impacte l'association dans sa recherche de subventions. Il n'est pas encore bouclé, la décision interviendra en février avec peut-être un ajournement d'un an

**Le conseil municipal valide une promesse de subvention de 1000 euros**

**7. RENEGOCIATION D'UN EMPRUNT COMMUNAL**

La Banque Populaire consent à renégocier le prêt n°07059949 d'un montant initial de 800 000€

**Le conseil municipal valide la renégociation du prêt**

**8. APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU 2019**

Le rapport annuel est un document réglementaire qui doit permettre l'information du public de la bonne gestion du service en exploitant les indicateurs de performances.

**Rapport adopté par le conseil municipal**

## **9. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT : CHOIX DU DELEGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT**

Deux sociétés, Véolia et la Saur concouraient pour l'obtention de la délégation. Les propositions étaient relativement proches et la commission des appels d'offres a proposé de retenir la Saur.

**Le conseil municipal a validé le choix de la Saur moins deux abstentions**

### **Notre commentaire :**

**Nous l'avons déjà fait remarquer à un précédent conseil, la durée du contrat fixée à 12 ans est bien trop longue. Une durée de 5 ans eût été plus judicieuse. Comme nous l'avons indiqué en séance, ces sociétés traitent de l'eau et de l'assainissement et font l'objet de convoitises. Avec le réchauffement climatique, l'eau devient et deviendra une denrée rare. Dans plusieurs pays la financiarisation de l'eau se met en place avec des coûts et une gestion qui explosent au profit de fonds spéculatifs. Nous pensons que sur ces questions des réflexions doivent être engagées sur nos besoins à moyens termes en intégrant les questions environnementales pour la gestion de cette ressource vitale.**

## **10. TARIFS ASSAINISSEMENT 2021**

Le conseil municipal a validé une tarification de l'assainissement qui reste stable pour l'utilisateur mais consacre une répartition entre exploitant et commune plus favorable à la commune.

### **Notre commentaire :**

**Nous avons soutenu ce choix tarifaire car il nous paraît effectivement le plus juste pour les Martelais. Toutefois, nous avons fait remarquer que le budget assainissement n'est jamais à l'équilibre suite à des choix de l'équipe municipale 2008 – 2014 qui a validé un projet de station d'épuration très largement au-dessus des besoins de la commune. Malheureusement ces choix inconséquents pèsent et pèseront longtemps sur le budget communal.**

## **11. TARIFS REGIES COMMUNALES 2021**

Proposition commission des finances : consulter en annexe la grille des tarifs adoptée à l'unanimité.

## **12. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Règlement intérieur** : à notre demande, une modification y est apportée (voir notre précédent compte-rendu)

- **Cuisine de l'Ehpad** : Le maire nous fait le compte-rendu d'une nouvelle rencontre avec Mr S. Rigal président du département. L'étude sur le gaspillage alimentaire est close mais... une nouvelle étude a été relancée pour des compléments d'analyse sur la question de la quantité des portages à domicile. La phase d'ajustement est en cours mais cela demande des compléments de validation au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Ensuite, mise en cohérence avec les partenaires pour les projet infra-territoriaux pour une décision fin 1<sup>er</sup> semestre 2021 (ARS – Département – communauté de communes). Le département devrait proposer plusieurs options. Il y aurait des réorganisations complètes... Nous – (les élus et les martelais) – devrions avoir voix au chapitre et la cuisine de Martel serait conservée. Le maire nous a dit être rassuré.

### **Notre commentaire :**

**Nous avons retranscrit ci-dessus le plus fidèlement que nous avons pu les propos rapportés. Mis à part le fait qu'il semblerait qu'enfin la cuisine de l'EHPAD de Martel serait maintenue, et nous en sommes heureux, nous sommes bien incapables de comprendre « l'usine**

**à gaz » montée par le Département, à grands renforts d'études, les processus de décision visiblement opaques pour des dossiers et des rapports qui restent confidentiels. Manifestement la transparence n'est pas à l'ordre du jour, ni l'urgence sanitaire de la cuisine pour nos résidents...**

- Appel à projet « Petites Villes de Demain » : Martel retenue. La politique Bourg Centre sera relancée
- Martel est aussi retenue au titre de « Cohésion des territoires, Etudes sur les enjeux stratégiques et perspectives touristiques ». Projet de recherche universitaire avec PPP (partenariat public privé) avec un cabinet privé. La démarche est soutenue par l'État. l'objectif est de dégager les enjeux pour une petite ville comme la nôtre.
- Par contre, Martel n'est pas retenue pour « Démarche sur l'immobilier et démarche énergétique »

#### **Notre commentaire :**

**Nous nous réjouissons que Martel soit retenue sur les deux premiers appels à projets. Toutefois, nous considérons que les leçons de la crise que nous vivons ne sont pas tirées, et se focaliser sur la seule activité touristique est une erreur. Un développement économique et la création d'emplois pérennes doivent s'appuyer sur d'autres secteurs d'activités. La situation de Martel, proche d'axes de communication, l'arrivée de la fibre, la proximité de bassins industriels comme Brive et même Toulouse sont des atouts qu'il convient d'étudier. C'est pourquoi, si nous avons l'occasion de participer à ces travaux, nous agissons pour que soit pris en compte ce besoin de diversité.**

- l'aire de jeux de la Fontanelle est opérationnelle.
- le Conseil Municipal Jeunes s'est réuni et Valentine Chaminade a été élue maire des jeunes

#### **Commission urbanisme Cauvaldor :**

- le PLUIH a pris du retard car le marché public est arrivé à son terme et un nouveau marché est relancé pour 2021. Neuf mois de procédure : par conséquent, l'approbation du nouveau PLUIH ne devrait pas intervenir avant mi-2022 !

- Les opérations programmées pour l'habitat (OPA) engagées en 2021 seront intégrées au GUR (Guichet Unique pour la Rénovation énergétique avec le département).

- Madeleine Cayre fait remarquer que les containers à ordures sont dans un état de saleté déplorable et que l'intervention de Cauvaldor est nécessaire

- Par ailleurs, à propos de la cantine scolaire et du réfectoire, le plan vigipirate renforcé nous coûte cher en encadrement et déplacements. Madeleine Cayre demande où en sont les discussions avec le département :

*Selon le maire, et au vu des premiers plans pour le marché public, le projet de restructuration du collège intégrera un réfectoire pour nos écoles. Une convention serait signée avec le département pour utilisation de cette salle à « titre gracieux et équitable » par rapport à ce qui se fait ailleurs.*

**Madeleine Cayre interroge alors sur le montage retenu avec le département dont les compétences ne couvrent pas les réfectoires communaux. Elle souligne aussi le fait que tous les habitants du Lot paieraient pour un service martelais.**

- Le conseil communautaire a validé le réaménagement du parking à côté de la maison de santé et la Maison Cauvaldor Services ainsi que l'ajout d'un dojo au futur gymnase.

#### **Notre commentaire :**

**Nous notons avec plaisir l'aboutissement de projets initialisés sous l'ancienne mandature (aménagement du parking de la Maison de santé – Maison France Services puis Maison Cauvaldor Services – le gymnase et l'ajout du Dojo).**

## REGIES COMMUNALES

REGIE	Tarifs au 01/01/2020	Propositions pour 2021
<b>CAMPING</b>		
Par personne	3,00€/jour	4
Enfant - 7 ans	1,00€/jour	1
Emplacement caravane	3,00€/jour	4
Branchement électricité	2,00€/jour	4,5
Caution prise électrique	30,00 €	3
<b>CENTRE AERE</b>		
* Coefficient < à 600 €	3,40 €/demi-journée	3,40€/demi-journée
1 enfant	5,70 €/jour	5,70€/jour
2 enfants	5,70 €/demi-journée	5,70€/demi-journée
	9,60 €/jour	9,60€/jour
3 enfants	6,85 €/demi-journée	6,85€/demi-journée
	12,35 €/jour	12,35€/jour
* Coefficient > à 600 €	3,95 €/demi-journée	4
1 enfant	6,85 €/jour	7
	6,85 €/demi-journée	7
2 enfants	11,85 €/jour	12
	9,00 €/demi-journée	9,25
3 enfants	15,80€/jour	16
Repas vacances scolaires		3,60€(3,55+0,005CAF)
<b>PERISCOLAIRE</b>		
Garderie matin maternelle & élémentaire	0,50€/jour	0,50€/jour
Garderie soir maternelle	1,00€/jour	1,00€/jour
Garderie soir élémentaire jusqu'à 17H	0,50€/jour	0,50€/jour
Garderie soir élémentaire de 17H à 18H30	1,00€/jour	1,00€/jour
<b>CANTINE SCOLAIRE</b>		
<b>Repas Collège</b>	4,30€ (4,25+0,05)	4,30€(4,25+0,05CAF)
<b>Repas ALSH (servi par l'EHPAD)</b>	3,60€ (3,55+0,05 CAF)	3,60(3,55+0,05CAF)
<b>MUSEE</b>		
Enfant - 12 ans	gratuit	gratuit
Etudiants (12/18ans)+chômeurs	1,00€/pers	1,00€/pers
A partir de 19 ans	2,00€/pers	2,50€/pers
Groupe + de 10 personnes	1,00€/pers	1,00€/pers
<b>MEDIATHEQUE</b>		
Abonnement (jusqu'à 18 ans)	gratuit	gratuit
Occasionnels & estivants	2,00€/mois	2,00€/mois
Caution	25,00 €	25,00 €
Photocopie A4 noir	0,25 €	0,25 €
<b>TENNIS du 1e juin au 30 septembre</b>		
Joueur VVF	3,00€/heure	4,00€/heure
Autre joueur	6,00€/heure	7,00€/heure
<b>MINI GOLF</b>		
Joueur VVF	1,50€ le parcours	1,50€ le parcours
Autre joueur	3,00€ le parcours	3,00€ le parcours
<b>UTILISATION MINI-BUS par ASSOCIATIONS</b>		
	0,30€/km	0,30€/km
<b>DROIT DE PLACE</b>		
Déballage exceptionnel et camion	60,00 €	70
Déballage bihebdomadaire (présence 8/12mois)	180,00€/an	190
Déballage hebdomadaire (présence 8/12 mois)	135,00€/an	145
Sup. brancht électriq camionmagasin/1fois/sem	30€/an	35
Sup. brancht électriq camionmagasin/2fois/sem	60€/an	70
Sup.brancht électriq vitrine réfrigérée/1fois/sem	15€/an	18
Sur.brancht électriq vitrine réfrigérée/2fois/sem	30€/an	36
Marché en dehors 2 mois été	3,00€/ml	2
Marché juillet et août	4,00€/ml	3

